



## **Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

### **Portée de la décision**

La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 13) indique que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels. Par conséquent, les territoires anciennement appelés réserves forestières ou faisant l'objet de divers modes de gestion sont dorénavant appelés territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur les territoires forestiers résiduels situés dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il s'agit de cinq conventions de gestion territoriale (CGT) et de deux forêts d'enseignement et de recherche (FER) :

- MRC du Domaine du Roy (N° 025071)
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est (N° 024071)
- MRC Le Fjord-du-Saguenay (N° 024070)
- MRC de Maria-Chapdelaine (N° 025070)
- Ville de Saguenay (N° 023070)
- Commission scolaire du Pays-des-Bleuets (N° 025050)
- Université du Québec à Chicoutimi (Simoncouche) (N° 023050)

(MRC) municipalité régionale de comté

### **Contexte**

De nouvelles informations relatives à ces territoires forestiers résiduels ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- La disponibilité du 4<sup>e</sup> programme d'inventaire décennal;
- Des nouveaux modèles de croissance;
- Une mise à jour des interventions forestières;
- Une mise à jour significative des affectations territoriales.

À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé essentiel de produire un nouveau calcul des possibilités forestières des sept territoires forestiers résiduels mentionnés précédemment.

## Méthode de calcul

Le calcul des possibilités forestières a été produit au moyen de la plate-forme de modélisation Woodstock de la compagnie Remsoft. Le Forestier en chef a utilisé les modèles de calcul développés pour les unités d'aménagement adjacentes et y a apporté des ajustements en vue de les adapter au contexte des territoires faisant l'objet du calcul. Le Forestier en chef a également utilisé les hypothèses forestières (ex. : les courbes de rendement, les stratégies sylvicoles) de ces mêmes unités d'aménagement. Enfin, pour compléter sa démarche, le Forestier en chef a pris en compte les informations relatives aux affectations territoriales des territoires forestiers faisant spécifiquement l'objet du calcul.

## Résultats

Les résultats du calcul des possibilités forestières sont des niveaux de récolte annuelle de produits ligneux. Le tableau suivant présente ces niveaux de récolte en volumes marchands bruts (m<sup>3</sup>/an) pour chacun des territoires concernés.

Territoires	Niveau de récolte annuelle
MRC du Domaine du Roy	13 900 m <sup>3</sup> /an
MRC de Lac-Saint-Jean-Est	20 900 m <sup>3</sup> /an
MRC Le Fjord-du-Saguenay	30 800 m <sup>3</sup> /an
MRC de Maria-Chapdelaine	36 700 m <sup>3</sup> /an
Ville de Saguenay	8 400 m <sup>3</sup> /an
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	1 400 m <sup>3</sup> /an
Université du Québec à Chicoutimi (Simoncouche)	3 200 m <sup>3</sup> /an

L'annexe A présente la répartition des volumes par essence ou par groupe d'essence. L'annexe B précise les activités d'aménagement à mettre en œuvre pour soutenir ces possibilités forestières.

Total régional - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m <sup>3</sup> /an)					
Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1er avril 2015	74 700	100	28 600	17 850	121 400
Possibilités forestières modifiées au 1er avril 2015	61 300	200	31 740	22 300	115 300
Variation	-18%	100%	11%	25%	-5%





Les résultats du calcul des possibilités forestières indiquent une diminution globale de 6 100 mètres cubes de bois disponibles annuellement. Cette diminution de la possibilité forestière est principalement attribuable à une diminution du territoire voué à la production forestière ainsi qu'à une réduction du budget consacré à la sylviculture.

### **Entrée en vigueur**

---

Je mets à jour les possibilités forestières et les exigences aux conditions mentionnées aux annexes A et B. Ces possibilités forestières entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2015. Elles pourront être revues selon les modalités prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (article 46).

Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.  
Forestier en chef  
Le 10 avril 2015



## Annexe A - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le tableau suivant présente les niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut valides à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 ainsi que ceux de la période précédente.

<b>MRC du Domaine du Roy - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)</b>					
Période	SEPM*	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	4 400	0	3 700	2 900	11 000
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>5 100</b>	<b>0</b>	<b>5 000</b>	<b>3 900</b>	<b>13 900</b>
Variation	16%	N/A *	35%	34%	26%
<b>MRC de Lac-Saint-Jean-Est - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)</b>					
Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	14 500	100	5 300	2 400	22 300
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>11 200</b>	<b>0</b>	<b>5 800</b>	<b>3 900</b>	<b>20 900</b>
Variation	-23%	-100%	9%	63%	-6%
<b>MRC Le Fjord-du-Saguenay - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)</b>					
Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	22 600	0	10 500	8 700	41 800
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>15 800</b>	<b>100</b>	<b>8 500</b>	<b>6 400</b>	<b>30 800</b>
Variation	-30%	N/A	-19%	-26%	-26%
<b>MRC de Maria-Chapelaine - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)</b>					
Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	27 200	0	6 000	1 700	34 900
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>22 500</b>	<b>100</b>	<b>9 000</b>	<b>5 200</b>	<b>36 700</b>
Variation	-17%	N/A	50%	206%	5%

### Ville de Saguenay - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)

Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	4 100	0	2 300	1 400	7 900
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>4 600</b>	<b>0</b>	<b>1 940</b>	<b>1 950</b>	<b>8 400</b>
Variation	12%	N/A	-16%	39%	6%

### Commission scolaire du Pays-des-Bleuets - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)

Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	1 100	0	100	50	1 300
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>50</b>	<b>1 400</b>
Variation	9%	N/A	0%	0%	8%

### Université du Québec à Chicoutimi (Simoncouche) - Niveaux de récolte annuelle en volume marchand brut (m3/an)

Période	SEPM	Autres résineux	Peupliers	Autres feuillus	Total
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	800	0	700	700	2 200
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>900</b>	<b>0</b>	<b>1 400</b>	<b>900</b>	<b>3 200</b>
Variation	13%	N/A	100%	29%	45%

\*N/A : non applicable

\*SEPM : sapin, épinettes, pin gris et mélèze





## Annexe B - Le Forestier en chef met à jour les possibilités forestières de sept territoires forestiers résiduels de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Le tableau suivant présente les divers travaux sylvicoles à réaliser à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015 et ceux qui étaient requis pour la période précédente.

MRC du Domaine du Roy - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)						
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	106	25	0	0	68	0
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>94</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>27</b>
MRC de Lac-Saint-Jean-Est - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)						
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	160	0	5	47	12	40
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>143</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>21</b>	<b>54</b>
MRC Le Fjord-du-Saguenay - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)						
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	338	35	66	67	210	0
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>188</b>	<b>9</b>	<b>29</b>	<b>47</b>	<b>24</b>	<b>51</b>
MRC de Maria-Chapdelaine - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)						
Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	233	10	0	136	65	136
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>230</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>129</b>	<b>29</b>	<b>129</b>

### Ville de Saguenay - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	52	14	6	7	22	0
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>52</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>12</b>

### Commission scolaire du Pays-des-Bleuets - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	7	0	0	7	2	7
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>7</b>

### Université du Québec à Chicoutimi (Simoncouche) - Travaux sylvicoles à réaliser (ha/an)

Période	Coupes totales	Coupes partielles (dom. résineux)	Coupes partielles (dom. feuillue)	Reboisement	Éducation	Préparation de terrain
Possibilités forestières en vigueur avant le 1 <sup>er</sup> avril 2015	14	0	0	0	0	0
<b>Possibilités forestières modifiées au 1<sup>er</sup> avril 2015</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

